

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Origine : Demande de renseignement en date du 30 juin 2001

Demandeur : Groupe STOP

Référence : SCGM-1, document 1, page 12 de 21, lignes 11 à 19

Question 3 :

Est-ce que les contrats à prix fixes peuvent être autre chose que pour une durée de 12, 24 ou 36 mois? Le texte n'est pas clair.

Réponse :

Voir la réponse SCGM-1, document 1.14.